

FITECO



Experts-comptables
Commissaires aux comptes
Conseils d'entreprises

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007

de

SAS FITECO

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, Inscrite aux tableaux de l'Ordre des Régions :
Pays de Loire - Orléans - Paris/Ile de France - Rouen/Normandie.
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, Membre de la Compagnie Régionale d'ANGERS.
Siège social : 50, boulevard Félix Grat - BP 0737 - 53007 LAVAL CEDEX.

www.fiteco.fr



*Monsieur Le Président,
Mesdames et Messieurs du Conseil d'Administration,
Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,*

*En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration,
nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :*

*☞ le contrôle des comptes annuels de l'Association pour le Développement
Touristique de la Vallée de la Sarthe tels qu'ils ont été joints au présent rapport ;*

☞ les vérifications spécifiques et informations prévues par la Loi.

*Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous
appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.*

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

*Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en
France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir
l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies
significatives.*

*Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les
données contenues dans ces comptes.*

*Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations
significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.*

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée, ci-après :

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de l'exercice 2007.

II – JUSTIFICATIONS DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de Sécurité Financière du 1^{er} août 2003, nous vous informons qu'en l'absence d'évènements intervenus au cours de l'exercice ou d'options particulières de politiques comptables, impactant de manière significative les comptes ou la compréhension que pourrait en avoir un lecteur, nous n'avons pas de précisions supplémentaires à apporter.

Les appréciations, ainsi portées, s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et contribuent donc à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

*Fait à Sablé-sur-Sarthe,
Le 12 juin 2008*

*Le Commissaire aux comptes
Chargé de Mandat*
Jean-Pierre ALLAIN

FITECO



Experts-comptables
Commissaires aux comptes
Conseils d'entreprises

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE, Inscrite aux tableaux de l'Ordre des Régions :
Pays de Loire - Orléans - Paris/Ile de France - Rouen/Normandie.
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES, Membre de la Compagnie Régionale d'ANGERS.
Siège social : 50, boulevard Félix Grat - BP 0737 - 53007 LAVAL CEDEX.

www.fiteco.fr

 FIDUNION
Membre indépendant

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2007 - 12			Exercice N-1 31/12/2006 - 12		Ecart N/N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, Brevets et droits similaires	2 120	2 120					
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	7 282	7 282		16	16	100.00	
Autres immobilisations corporelles	32 607	28 366	4 241	10 659	6 419	60.22	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	152		152	852	700	82.12	
TOTAL II	42 161	37 768	4 393	11 528	7 135	61.89	
STOCKS ET EN COURS							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
CRÉANCES (3)							
Clients et Comptes rattachés	198 107		198 107	154 502	43 605	28.22	
Autres créances	29 698		29 698	21 190	8 508	40.15	
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	34 699		34 699	42 616	7 917	18.58	
Charges constatées d'avance (3)	7 910		7 910	1 438	6 472	450.02	
TOTAL III	270 414		270 414	219 746	50 668	23.06	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	312 575	37 768	274 807	231 273	43 534	18.82	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		31/12/2007-12	31/12/2006-12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	196 116	191 104	5 012	2.62
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	5 915	5 012	904	18.03
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	202 031	196 116	5 915	3.02
	AUTRES FONDS PROPRES				
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	41 374 31 402	5 787 29 021	35 587 2 381	614.95 8.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		350	350	100.00
	TOTAL IV	72 776	35 158	37 618	107.00
	Comptes de Régularisation				
	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	274 807	231 273	43 534	18.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

72 776 35 158

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2007 12			Exercice N-1 31/12/2006 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	160		160	53		107	201.89
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services	66 669		66 669	74 127		7 458	10.06
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	66 829		66 829	74 180		7 351	9.91
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			280 418	274 873		5 545	2.02
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 830	4 703		2 873	61.08
Autres produits			77	0		77	NS
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			349 154	353 756		4 602	1.30
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			163 477	183 477		19 999	10.90
Impôts, taxes et versements assimilés			5 664	4 562		1 101	24.14
Salaires et traitements			118 249	111 085		7 164	6.45
Charges sociales			48 127	42 766		5 361	12.54
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 435	6 421		14	0.22
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			333	1		332	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			342 285	348 312		6 027	1.73
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			6 869	5 444		1 425	26.18
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2007	12 31/12/2006	12 Euros	12 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	151	222	71	31.79
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	151	222	71	31.79
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	7	78	72	91.54
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	7	78	72	91.54
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	145	143	1	0.91
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	7 014	5 588	1 426	25.53
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	350	19	331	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	350	19	331	NS
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 449	594	854	143.68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	1 449	594	854	143.68
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 099	576	523	90.77
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	349 656	353 996	4 341	1.23
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	343 740	348 985	5 244	1.50
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	5 915	5 012	904	18.03

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 274 806.98 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 66 828.69 Euros et dégageant un bénéfice de 5 915.33 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2007 au 31/12/2007 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)
(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 120		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 282		
Matériel de transport	18 276		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 787		
TOTAL	43 345		
Prêts, autres immobilisations financières	852		
TOTAL	852		
TOTAL GENERAL	46 318		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 120	2 120
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			7 282	7 282
Matériel de transport			18 276	18 276
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 456	14 331	14 331
TOTAL		3 456	39 889	39 889
Prêts, autres immobilisations financières		700	152	152
TOTAL		700	152	152
TOTAL GENERAL		4 156	42 161	42 161

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 120			2 120
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 266	16		7 282
Matériel de transport	14 588	3 688		18 276
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 816	2 730	3 456	10 090
TOTAL	32 670	6 435	3 456	35 648
TOTAL GENERAL	34 790	6 435	3 456	37 768



ANNEXE

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	16				
Matériel de transport	3 688				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 730				
TOTAL	6 435				
TOTAL GENERAL	6 435				

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	152	152	
Autres créances clients	198 107	198 107	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	698	698	
Débiteurs divers	29 000	29 000	
Charges constatées d'avance	7 910	7 910	
TOTAL	235 867	235 867	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	41 374	41 374		
Personnel et comptes rattachés	5 517	5 517		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 241	24 241		
Autres impôts taxes et assimilés	1 644	1 644		
TOTAL	72 776	72 776		

Evaluation des immobilisations corporelles

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 4°)

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 2°)

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions		
Agencements et aménagements		
Installations techniques		
Matériels et outillages	LINEAIRE	4
Matériel de transport	LINEAIRE	5
Matériel de bureau	LINEAIRE	3 A 5
Mobilier	LINEAIRE	8 A 10

Evaluation des créances et des dettes

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 24 - 5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Produits à recevoir

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	29 000
Autres créances	698
Total	29 698

Charges à payer

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 718
Dettes fiscales et sociales	9 144
Total	23 862

Charges et produits constatés d'avance

(Décret n°83-1020 du 29/11/83 article 23)

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 910
Total	7 910

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Transferts de charges

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant
SUBROGATION CPAM	1 133
CHARGES PATRONALES SUR SUBROGATION	698
Total	1 831

